

GENEVOIS FRANÇAIS

Pôle
métropolitain



Clos Babuty
27 rue Jean Jaurès
74100 Ambilly

04 50 04 54 05
genevoisfrancais.org

Actualité du Comité syndical

Séance du 22 juin 2018

SOMMAIRE



Le Comité syndical règle par ses délibérations les affaires relevant des compétences du Pôle métropolitain. Il comprend 43 délégués titulaires, répartis selon le nombre d'habitants des 8 intercommunalités membres.

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS **3**

Retour sur le bureau du 9 mars et 13 juin 2018

GRAND GENÈVE **3**

Retour sur le bureau du 29 mai et l'assemblée du 28 juin

Actualité frontalière

POLITIQUES CONTRACTUELLES **4**

Avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français
Contrat de Plan Etat - Région (CPER) 2015-2020

Partenariat avec la caisse des dépôts et consignations

MOBILITÉ **5**

Lancement de la modification statutaire du Pôle métropolitain en matière de mobilité

Plan d'actions petites douanes

Forum international de la Mobilité durable

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉV. ÉCONOMIQUE **7**

Schéma d'accueil des entreprises du Genevois français

Solidarité internationale : Salon des métiers de l'humanitaire du Grand Genève

COMMUNICATION ET IDENTITÉ DU TERRITOIRE **8**

Rapport d'activité 2017

Relance de la campagne de recensement des faux résidents

Société civile : installation du Conseil consultatif métropolitain

DIVERS **9**

Les actualités

Communiqués de presse à télécharger



PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Retour sur le bureau du 9 mars et 13 juin 2018

Bureau du 9 mars 2018

Adoption de la convention de mise à disposition des tablettes numériques dans le cadre de l'animation EXP'AIR avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 01). Cette action s'inscrit dans le programme d'actions **PACT'AIR**.

Bureau du 13 juin 2018

Attribution du marché M2018-04 « Mission globale d'organisation de la présence du genevois français au Salon de l'Immobilier d'Entreprises (SIMI) » pour un montant forfaitaire de 54 272 € HT à la Maison de l'Économie Développement (MED), 74100 Annemasse.

Adoption de la convention d'adhésion au service « Archives » d'Annemasse Agglomération au profit du Pôle métropolitain du Genevois français.

Adoption de la convention d'expérimentation avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie, qui concernera les litiges RH portant sur des décisions nées à compter du 1er juillet 2018 et adhésion à l'expérimentation de la procédure de médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés, pendant toute la durée de cette expérimentation.

GRAND GENÈVE

Retour sur le bureau du 29 mai et l'assemblée du 28 juin

Bureau du 29 mai 2018

Le bureau s'est réuni à Ambilly, pour la dernière séance de François LONGCHAMP, en tant que Président du GLCT* Grand Genève. A cette occasion, les élus ont échangé sur les dernières actualités du Projet d'agglomération 3 et sur l'évolution de la stratégie de communication du Grand Genève. Une démarche est en cours depuis le mois de mars, visant à repenser, actualiser et prioriser les actions de promotion menées par l'agglomération transfrontalière.

* GLCT : Groupement local de coopération transfrontalière. Organe de gouvernance du Grand Genève réunissant élus suisses et français.

Assemblée du 28 juin 2018

Un mois après le départ de Monsieur François LONGCHAMP, l'Assemblée du GLCT a élu son nouveau Président, dans les locaux du Conseil d'État du Canton de Vaud, à Lausanne. Monsieur Pierre MAUDET, actuel Président du Conseil d'État Genevois, a été élu à l'unanimité des votants. Il a pu exposer sa vision du Grand Genève et les enjeux à venir : réussite du Léman Express et des mesures d'accompagnement, la mobilité, l'environnement, la qualité de l'air, le tourisme, la culture mais aussi faire comprendre le sens de l'agglomération aux habitants, améliorer la qualité du dialogue franco-valdo-genevois et démontrer l'intérêt du vivre ensemble. L'assemblée s'est également penchée sur la stratégie de communication, la suite du Projet d'agglomération n°3 et a validé les comptes du GLCT Grand Genève.



Une partie des élus membres de l'assemblée du GLCT Grand Genève, à l'issue de la séance du 28 juin 2018 à Lausanne.

Actualité frontalière

22 juin 2018, suite à l'élection du nouveau Conseil d'État de la République et canton de Genève : [Coopération transfrontalière : agir avec confiance et détermination](#)

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français - Contrat de Plan Etat - Région (CPER) 2015-2020

L'Etat et la Région Rhône-Alpes ont décidé dès 2015 d'inscrire un partenariat avec le territoire du Genevois français à travers le volet territorial du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020. Une convention territoriale de coopération métropolitaine avait été signée le 29 octobre 2015.

L'enveloppe des crédits accordés par la Région était alors fixée à 5 millions d'euros pour la période 2015-2020 afin d'accompagner 4 domaines prioritaires (voir ci-contre).

La Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé d'abonder l'enveloppe actuelle à hauteur de 8 millions € complémentaires, portant l'enveloppe de crédits mobilisables à 13 millions €. Avec un taux d'intervention moyen de 30%, cette enveloppe permet d'accompagner un programme d'investissements de l'ordre de plus de 48 millions €.

L'avenant à la convention de coopération métropolitaine du Genevois français a pour objet de mettre en oeuvre cette volonté de renforcement du partenariat entre le Pôle métropolitain du Genevois français et la Région Auvergne Rhône-Alpes.



Monsieur Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes était présent à Thonon-les-Bains le 16 juillet dernier aux côtés de Monsieur Jean Denais, garantissant le soutien de la Région auprès du Pôle métropolitain.

4 DOMAINES PRIORITAIRES

Développement de l'offre de transports en commun et des projets innovants en matière de mobilité

Aménagement durable en favorisant l'accès à un logement abordable, la maîtrise du foncier et la transition énergétique

Accès à l'emploi à travers le développement économique, l'innovation et la relation à la Genève internationale

Développement de l'offre en **enseignement supérieur et en formation**



VOIR LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOIR LE DÉTAIL DES PROJETS SOUTENUS DANS LE GENEVOIS FRANÇAIS



Partenariat avec la caisse des dépôts et consignations

La Caisse des Dépôts concentre aujourd'hui son action sur quatre transitions prioritaires qui fondent sa stratégie : territoriale, énergétique et économique, démographique et numérique.

Les stratégies de la Caisse des dépôts et du Pôle métropolitain du Genevois français convergent vers un engagement mutuel pour la transition énergétique, écologique et économique du territoire.

La Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts, via sa délégation de Chambéry-Grenoble, souhaite assurer une présence forte auprès du territoire du Pôle métropolitain du Genevois français.

Pour favoriser l'attractivité du territoire du Pôle métropolitain, il a été convenu d'orienter les collaborations sur trois axes principaux :

- un Pôle métropolitain qui réussit sa **transition énergétique et écologique** ;
- un Pôle métropolitain moteur des **mobilités** ;
- un Pôle métropolitain **innovant, créatif et attractif**.

La Caisse des Dépôts cofinancera une série d'opérations et de démarches portées par le Pôle métropolitain à hauteur d'un coût prévisionnel de 1 950 000 € sur trois ans.

GROUPE



DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical a validé le principe d'un partenariat entre la Caisse des Dépôts et Consignations et le Pôle métropolitain du Genevois français, portant sur le cofinancement de 500 000€ à 750 000 € sur 2 à 3 ans, du programme d'actions du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le Bureau du Pôle métropolitain est ainsi mandaté pour finaliser la convention de partenariat dans le cadre du présent projet de délibération.

« Le Pôle métropolitain doit jouer un rôle renforcé en matière de conseil en mobilité »

MOBILITÉ

Lancement de la modification statutaire du Pôle métropolitain en matière de mobilité

La feuille de route Mobilité du Pôle métropolitain a été validée par le Comité syndical, le 21 septembre 2017.

Elle confirme la nécessité de mettre en place une Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle du Genevois français à l'horizon 2025 et établit plusieurs principes prévalent à la définition du rôle du Pôle métropolitain à court terme.

Le processus de modification des statuts et de l'intérêt métropolitain du Pôle métropolitain requiert :

- une délibération du Comité syndical proposant la modification de ses statuts et la modification de la délibération définissant l'intérêt métropolitain,

- l'accord, par délibérations concordantes, de tous les EPCI membres sur la modification des statuts,

- l'accord, par délibérations concordantes, de tous les EPCI membres sur la modification de l'intérêt métropolitain,

- l'adoption d'un arrêté préfectoral entérinant la seule modification des statuts.

Le Pôle métropolitain doit jouer un rôle renforcé en matière de conseil en mobilité (autoportage, covoiturage, etc.) et de services opérationnels à la mobilité sur l'ensemble du Genevois français.

DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL

Valide la proposition de modification des statuts du Pôle métropolitain du Genevois français, de l'intérêt métropolitain et autorise Monsieur le Président à saisir les EPCI membres afin de lancer le processus formel de modification des statuts.

DÉFINITION AOM

L'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) assure l'organisation du réseau de transport urbain sur son territoire.

Plan d'actions petites douanes : information sur l'expérimentation de covoiturage dynamique

Le Pôle métropolitain initie plusieurs actions avec l'objectif de réduction du trafic motorisé sur 4 douanes (Soral II, Certoux, Sezegnin, Chancy II), de -10% d'ici mars 2019 à -20% d'ici fin 2019



Un service de covoiturage dynamique domicile/travail expérimenté entre Valleiry, Viry et Bernex.

Le principe? Une offre en quasi temps réel à l'utilisateur covoitureur. La personne souhaitant effectuer un itinéraire en covoiturage contacte le service quelques minutes avant son départ. Le service va alors chercher le conducteur adéquat qui est en mesure d'offrir le covoiturage souhaité sur l'itinéraire demandé. Ainsi, il est possible de trouver un conducteur au moment de son départ, mais également lorsque celui-ci se trouve déjà sur la route.

1) Lancement d'un plan de communication axé sur la promotion du covoiturage covoiturage-leman.org

Montant de l'opération : 50 000€ sur l'année 2018 dont 25 000€ à charge du Pôle métropolitain. Le reste est à charge des communes suisses concernées.

2 phases :

- juin 2018, Réunion publique le 12 juin à Valleiry, organisée en partenariat avec le Groupement transfrontalier européen, flyers, bâches déposées aux douanes pour les communes concernées, affichage sur les arrières de bus des lignes transfrontalières.

- rentrée septembre/octobre 2018, campagne réseaux sociaux - vidéos, street marketing, affichage, etc.

2) Un appel d'offre pour développer un service de covoiturage dynamique sur l'axe Valleiry-Viry-Bernex.

La tranche ferme sur l'axe Valleiry-Viry-Bernex se divise en deux temps :

- juillet-octobre 2018 : un temps de définition de la solution/phase de conception et d'ajustement du service ;

- novembre 2018-septembre 2019 : un temps de mise en oeuvre /phase opérationnelle

Le coût estimatif de cette première est

Résumé vidéo de la Réunion publique du 12 juin 2018 : «Quelles solutions pour désengorger les petites douanes?»



Forum international de la mobilité

Lieux: Annemasse - Archamps Technopole - Genève

Organisateurs : Annemasse Agglomération avec le Pôle métropolitain du Genevois français et CARA, Pôle de compétitivité d'Auvergne Rhône-Alpes sur les solutions de mobilité.

Temps d'échange : Ateliers de travail, visites de sites, conférences thématiques avec les nombreux acteurs de la mobilité du Grand Genève.

Le Pôle métropolitain, partenaire de l'événement, organisera sur la journée du 15 novembre, la seconde édition des « rencontres de la mobilité ».

Objectifs du partenariat :

- renforcer le positionnement et le rayonnement du Grand Genève dans son action dans la continuité des Assises Européennes de la Transition Energétique,
- valoriser à l'international et au plan national l'ensemble des actions de mobilité transfrontalière pour lesquelles les collectivités territoriales sont les moteurs,
- montrer que la mobilité est un domaine particulièrement porteur d'innovation et de création de valeur ajoutée en termes de technologies, de services et d'usages.

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018

Au Centre de convention d'Archamps

- Rencontre de la mobilité (toute la journée)
- 9h-10h : Ouverture
 - 10h-12h : Ateliers ou visites chantiers (Chantier CEVA, tram, Voie verte, Bus électrique TOSA, PC Sécurité)
 - 14h-17h : Temps d'échange et conférence sur la mobilité de demain sur le Grand Genève
 - Toute la journée : agora des partenaires de la mobilité

Au Palais des Nation à Genève

- 14h-17h : Session inaugurale. Conférence onusienne sur l'Agenda 2030.

A Bonne

- 19h : Soirée BtoB, rencontre business (entre-

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

Rencontres internationales de la mobilité à Annemasse (Château Rouge)

- 9h-10h : Allocutions inaugurales

4 sessions plénières :

- 10h-11h : Les grandes infrastructures de mobilité du Grand Genève au service du développement durable
- 11h-13h : Véhicule connecté et autonome : quels enjeux d'innovation?
- 14h-16h : Transport et environnement : les impacts de la mobilité électrique
- 16h-18h : Quelle responsabilité sociétale des entreprises au service du local

Soirée de clôture

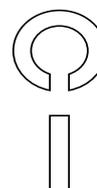
- 19h : Conférence «De l'océan à la stratosphère à l'énergie solaire» - Raphaël DOMJAN

Public : délégations internationales et de délégués onusiens, élus, entreprises, universités et institut de recherche, etc.



15 et 16 nov. 2018
Forum
international
de la mobilité
durable

Voie verte du Grand Genève, en fonctionnement depuis quelques semaines, avec 5km de liaison cyclable et piétonne. A terme, 37km entre France et Suisse (21km en Suisse, 16km en France).





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Schéma d'accueil des entreprises

Pour renforcer son attractivité économique et sa politique d'aménagement du territoire, le Genevois français se dote d'un Schéma d'accueil des entreprises (SAE). Outil à la fois au service des SCOT du territoire et du développement économique, le SAE doit permettre de favoriser et d'organiser l'accueil des activités économiques dans le cadre d'un urbanisme de qualité et durable.

Objectifs du SAE :

- Construire une armature de sites économiques équilibrée avec des vitrines du Genevois français,
- Concrétiser une ambition forte en matière d'aménagement durable (densification, TEPOS *, TEPCV ** pour certains territoires, qualité urbaine, etc.),
- Structurer des services pour répondre aux besoins de toutes les entreprises,
- Améliorer la gouvernance pour optimiser le développement économique du territoire.

* **TEPOS** : Territoire à énergie positive, devenir un territoire qui produit autant ou plus d'énergie qu'il n'en consomme.

** **TEPCV** : Territoire à énergie positive pour la croissance verte, titre désignant les territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique.



DÉCISION DU COMITÉ SYNDICAL

Adopte le Schéma d'accueil des entreprises du Genevois français (armature économique et plan d'actions) et mandate la Conférence mixte Économie – Aménagement pour conduire les travaux d'approfondissement du plan d'actions.

EN CHIFFRES

7 domaines d'excellence : le sport, l'industrie du futur, la santé et le bien-être, la solidarité, l'alimentation, l'habitat durable et la mobilité.

19 fiches actions Pôle métropolitain du Genevois français

5 ans avant de réinterroger l'outil tant sur l'évolution de l'armature économique du territoire que sur l'évolution et la réalisation de son plan d'action.



[Consulter ici le schéma d'accueil des entreprises](#)



Solidarité internationale : salon des métiers de l'humanitaire



Plus de 4000 personnes sont attendues pour cette 6ème édition du salon des métiers de l'humanitaire, rendez-vous unique et incontournable des acteurs de la solidarité internationale de France et Suisse Romande.

Programme :

- **Les « Journées Pro », 11 et 12 octobre à Divonne-les-Bains et Ar-champs.** Ateliers et conférences entre des ONG, des universités, des entreprises (fondations, pôles de compétitivité / clusters), des élus locaux et régionaux. 200 professionnels attendus.
- **13 octobre à Gaillard, salon grand public** avec 80 ONG françaises et suisses (dont MSF Suisse, Action Contre La Faim, Première Urgence Internationale, etc.)
10h00 : inauguration du Salon en présence de Frédéric Tissot.
Conférences, ateliers et accompagnement personnalisé de l'Institut Bioforce.

Le Pôle Métropolitain du Genevois français, a été invité à rejoindre le comité d'orientation et sollicité à hauteur de 30 000 € pour la tenue de l'édition 2018.

La participation du Pôle métropolitain peut-être valorisée dans le cadre du projet INTERREG DIGIPRO (cf. digitalisation des outils de la Cité des Métiers du Grand Genève).



COMMUNICATION ET IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Rapport d'activité 2017

Les élus du Comité syndical ont adopté et validé les contenus proposés pour établir le rapport d'activité 2017. Il s'agit du premier rapport d'activités du Pôle métropolitain, créé le 5 mai 2017. Une version papier sera éditée et transmise aux élus du Comité syndical et collectivités membres du Pôle métropolitain, complétée par une version téléchargeable en ligne.



Relance de la campagne de recensement des faux résidents

Le Pôle métropolitain est engagé dans des démarches de sensibilisation des frontaliers à la déclaration de résidence principale. Il s'agit d'inciter les actifs suisses travaillant à Genève et résidant dans le Genevois français à se déclarer en tant que tels auprès de leur employeur, et le cas échéant, de se recenser auprès de leurs mairies pour la partie haut-savojarde du Genevois français.

Une vaste campagne «tout ménage» avait été adressée dans toutes les boîtes à lettres des habitants du Genevois français. Cette campagne a été renouvelée en juin 2018 sur des bases identiques, l'enjeu étant de maintenir un rythme régulier sur l'incitation à la déclaration de résidence principale. Une campagne sur les réseaux sociaux viendra compléter cette démarche.

VOIR LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
 La déclaration de résidence principale des travailleurs frontaliers : une nouvelle campagne du Pôle métropolitain

Société civile : installation du Conseil consultatif métropolitain

Le Pôle métropolitain du Genevois français a souhaité constituer un Conseil consultatif métropolitain afin de mieux appréhender la dimension métropolitaine du territoire et d'apporter une approche participative et citoyenne et un rapprochement avec les habitants du Genevois français.

Après un appel à candidatures lancé à l'automne 2017, le nouveau Conseil consultatif métropolitain, fort de 35 membres issus de divers milieux associatifs et professionnels a été installé le 22 mai dernier.

Domaines d'implication : formation, information, groupe de travail sur des projets, animations, inaugurations.

L'apport du Conseil consultatif métropolitain se caractérise par l'expertise d'usage, l'évaluation et le rôle de relais auprès de la population, de la part de chacun des membres.

4 DATES A RETENIR

- 22 mai 2018 : installation du conseil consultatif métropolitain à la Communauté de communes du Genevois
- 7 juin : réunion d'un groupe de travail pour explorer des pistes
- 19 juin 2018 : désignation d'un Bureau et d'un Président et esquisse des contours d'un programme
- Rentrée 2018 : instance opérationnelle et mobilisable

Voir ici la liste des membres du Bureau du Conseil consultatif métropolitain

Les actualités

- 17 juillet 2018** La Région Auvergne-Rhône-Alpes renforce son engagement avec le Pôle métropolitain du Genevois français pour le développement du territoire
<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/challenge-mobilite-le-pole-metropolitain-du-genevois-francais-laureat>
- 6 juillet 2018** Challenge mobilité : le Pôle métropolitain du Genevois français lauréat !
<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/challenge-mobilite-le-pole-metropolitain-du-genevois-francais-laureat>
- 4 juillet 2018** Grand Genève - chiffre du mois de juillet : 50km pour le réseau de tramway
<http://www.grand-geneve.org/chiffre-du-mois/50-km-pour-le-reseau-de-tramway>
- 2 juillet 2018** Emission Ensemble (Léman Bleu) - Le patrimoine architectural du Grand Genève
<http://www.grand-geneve.org/actualites/emission-ensemble-ndeg46-le-patrimoine-architectural-du-grand-geneve>
- 28 juin 2018** Premiers mots de Pierre Maudet, nouveau Président du Grand Genève
<http://www.grand-geneve.org/actualites/premiers-mots-de-pierre-maudet-nouveau-president-du-grand-geneve>
- 31 mai 2018** Fête de clôture de l'évènement Frontière.S pour les communes transfrontalières du Bas-Salève <http://www.genevoisfrancais.org/actualites/fete-de-cloture-de-l-evenement-frontieres-pour-les-communes-transfrontalieres-du-bas>
- 15 mai 2018** Lancement d'une enquête sur les habitudes de consommation à l'échelle du Grand Genève <http://www.genevoisfrancais.org/actualites/lancement-d-une-enquete-sur-les-habitudes-de-consommation-l-echelle-du-grand-geneve>
- 27 avril 2018** De Genève-Eaux-Vives à Annemasse, la Voie Verte est ouverte !
<http://www.genevoisfrancais.org/actualites/de-geneve-eaux-vives-annemasse-la-voie-verte-est-ouverte>

Communiqués de presse à télécharger

17 juillet 2018

La Région Auvergne-Rhône-Alpes renforce son engagement avec le Pôle métropolitain du Genevois français pour le développement du territoire.

28 juin 2018

Pierre Maudet, une première rencontre encourageante

26 juin 2018

La déclaration de résidence principale des travailleurs frontaliers : une nouvelle campagne du Pôle métropolitain !

22 juin 2018

Coopération transfrontalière : Agir avec confiance et détermination

13 juin 2018

Lignes de bus, covoiturage, covoiturage dynamique, augmentation des places dans les parkings-relais (P+R) : les solutions multiples pour désengorger les petites douanes

1 juin 2018

Projet d'agglomération n°3 : Les partenaires français mobilisés auprès des autorités fédérales et cantonales

22 mai 2018

Lancement d'une enquête sur les habitudes de consommation à l'échelle du Grand Genève

L'actualité du Comité syndical du 22 juin 2018

Directeur de la publication : Jean Denais, Président du Pôle métropolitain du Genevois français
Directeur de la rédaction : Sébastien Jerdelet
Réalisation : Frédéric Bessat, Louise Flattet, Sébastien Jerdelet, Thomas Linchet, Marion Pesenti
Pôle métropolitain du Genevois français
Clos Babuty - 27 rue Jean Jaurès - 74100 Ambilly
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
www.genevoisfrancais.org - info@genevoisfrancais.org

Retrouvez toute
l'actualité du
Pôle métropolitain
du Genevois
français sur linkedIn